



Décembre 2024

Votre bulletin municipal n°137

www.camon.fr



Madame, Monsieur,

Votre commune s'engage et investit pour que chacun puisse pratiquer l'activité physique qui lui convient quel que soit son âge.

La salle d'évolution sportive pour les écoles, rue des Déportés est en cours de construction. Sa mise en service est prévue pour l'année prochaine. Le stade Lucien Jovelin est l'un des équipements sportifs les plus complets de la métropole hors Amiens. La commune y a investi 143.000€ sur les 575.000€ pour la réfection du terrain de football, pour avoir un équipement de qualité, le reste étant versé par la métropole dans le cadre du transfert de compétences.

L'espace Gaston Gambier voit son statut de zone d'activité sportive renforcé avec la rénovation des agrès et l'installation prochaine de tables de ping pong.

Les pistes cyclables communales s'organisent en un maillage qui gagne en cohérence et en efficacité. Le tout connecté avec un chemin de halage rénové et agrandi permettant une circulation apaisée entre les cyclistes et les promeneurs.

La commune de Camon vient d'être reconnue « Territoire engagé pour la nature » pour la période 2024-2027 par l'agence régionale de la biodiversité des Hauts-de-France. Cela nous rend éligibles à percevoir des subventions pour plusieurs projets comme la création de circuits urbains ou naturels pour cheminer dans les marais.

N'hésitez pas, le sport sous toutes ses formes est une bonne réponse à la morosité ambiante et formidable créateur de ciment social, de passion et de citoyenneté.

Nous jouons sur tous les leviers et sommes à l'affût de toutes les opportunités pour renforcer notre qualité de vie et notre espace de vie collectif.

**Stéphane TELLIEZ,**  
Adjoint à la communication.



Salle d'évolution sportive



Terrain de football synthétique



Agrès



## Commémoration du 11 novembre



Les anciens combattants



Dépôt de Gerbes au cimetière



Hommage des enfants des écoles

Nous avons commémoré le 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918. Merci aux anciens combattants et à leur président Monsieur QUENSON, aux enfants des écoles et à leurs institutrices ainsi qu'aux nombreux citoyens qui ont assisté au défilé. Les lettres lues par les enfants reflétaient la barbarie de la der des ders. L'histoire nous donne une grille de lecture du monde actuel, elle imprègne les territoires et les peuples. Aussi, il est important de réactiver notre mémoire.

Impossible en marchant dans le froid et la grisaille de ne pas relier l'actualité et le passé. Souvenons nous de ces quelques chiffres :

-24% des jeunes français âgés de 20 ans ont été tués pendant le conflit,

-650 soldats fusillés pour l'exemple,

-300000 « gueules cassées » dont 15000 en France. Ces blessés de la face et les mutilés deviendront les symboles de la guerre « moderne ».

-3millions d'hectares en France sont déclarés impropres à l'agriculture en raison de la présence dans le sol d'obus, de balles ou de cadavres,

-9.5 millions de morts toutes nationalités confondues,

-1 milliard d'obus tirés par les belligérents en 4 ans de conflit. 15% d'entre eux n'auraient pas explosés.

## Finances



Si chacun doit consentir en fonction de ses moyens à des efforts pour redresser les finances du pays, l'annonce de 5 milliards de coupes budgétaires pour les collectivités nous fait craindre le pire.

Ces décisions pourraient mettre à mal la santé financière de certaines de nos collectivités et par ricochet de nos communes.

Allons-nous devoir faire des choix entre les crèches et les EHPAD ? Entre l'éclairage public ou les bus ? Entre les routes et les écoles ?

Même si les fondamentaux financiers de Camon sont bons, une partie des compétences a été transférée à la métropole et sont donc susceptibles d'être impactées : le sport, la culture, l'eau, le transport...

Jamais l'État n'avait autant nié ce rôle fondamental de nos collectivités. La répétition des coups de rabots fiscaux finit par rendre illisibles les perspectives économiques de toutes les collectivités et les condamne à une gestion à court terme.

Ces décisions sont particulièrement injustes, car contrairement à ce que disent les ministres des Finances successifs, les collectivités territoriales ne sont pas responsables de la situation financière dramatique des pays.

En effet, elles n'ont pas le droit d'équilibrer leur budget de fonctionnement avec des emprunts (ce que font l'Etat et la sécurité sociale) et en fin d'année, elles n'ont pas le droit de terminer l'exercice en déficit, car sinon elles se retrouvent, cerise sur le gâteau, sous la tutelle de l'État.

Plutôt cocasse quand on connaît la gestion calamiteuse du budget national par l'État.

Stéphane TELLIEZ,  
Adjoint à la communication.



## Ville et village fleuris Camon garde ses trois fleurs

Le jury des villes et villages fleuris qui s'est réuni les 14 et 15 octobre maintient les trois fleurs à la commune de Camon et « salue l'ensemble de l'équipe qui participe avec beaucoup de talent à l'amélioration du cadre de vie des habitants, des touristes et qui contribue à l'image accueillante de la région ». Il a souligné :



Rue Jules Ferry



Rue du Chevalier Labarre



Rue Roger Salengro

- La cohérence du projet municipal et apprécier la transversalité entre les services municipaux et les différents acteurs locaux (écoles, conservatoire des espaces naturels, Amiens Métropole, associations des commerçants, hortillons, ...),
- La préservation d'un patrimoine végétal riche et diversifié,
- La qualité de l'espace public par maîtrise réglementaire de la publicité,
- Les actions menées telles que la récupération des eaux de pluie, le circuit court pour la restauration scolaire, le passage aux LED avec baisse de l'intensité la nuit, la création de la voie verte, la valorisation des déchets verts.

Tout cela montre une réelle démarche écologique d'amélioration de la qualité de la vie.  
Prochaine évaluation en 2027, affaire à suivre...

**Ariane AUGUSTE,**  
Adjointe environnement.

## Maisons Fleuries



Merci aux quarante-quatre Camonois pour leur participation à l'embellissement de la commune. Cette année, les gagnants de chaque catégorie sont repartis, en plus de leur carte-cadeau, avec un diplôme et la photo de leur maison ou de leur jardin en fond d'impression.

## Hommage « Monique Peltret »



Monique PELTRET, nous a brutalement quittés le 13 octobre 2024. Tous les habitants de Camon ont croisé Monique tant elle était présente dans la vie associative de la commune.

Trésorière de l'UNRPA, bénévole au club de football de l'US Camon ainsi qu'à la fête des Hortillonnages depuis de

nombreuses années, cette Camonière, toujours souriante et disponible, était de cette génération où servir les autres sans rechigner à la tâche était une évidence pour marquer son attachement à la communauté.

Les Présidents d'associations ont déclaré : « D'un contact très facile, nous retiendrons de Monique sa gentillesse, sa discrétion, sa simplicité, son humilité, sa disponibilité, sa fidélité. « Elle » laisse un grand vide autour d'elle ». Une inspiration pour un mieux vivre ensemble plus collectif.

## Inscriptions scolaires



Nous devons dès maintenant préparer la prochaine rentrée scolaire. Conformément à la loi, l'inscription (première rentrée) à l'école **maternelle** ou **élémentaire (CP)** est obligatoire et doit se faire en Mairie. Si vous avez un enfant dans ce cas, voici les modalités :

Cette année, les inscriptions scolaires se dérouleront du **13 au 31 janvier 2025** sur rendez-vous, il faut prendre contact avec Monsieur Vincent JEROME par mail à l'adresse : [v.jerome@camon.fr](mailto:v.jerome@camon.fr) ou par téléphone au 03.22.49.30.08.

### Veillez vous munir des pièces suivantes :

- ◆ Livret de famille,
- ◆ Pièce justificative de domicile (quittance EDF, loyer, eau...),
- ◆ Carnet de santé ou de vaccinations à jour des vaccins obligatoires (diphtérique, tétanos, poliomyélite pour les enfants nés en 2017 et avant et les 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés en 2018 et après),
- ◆ Certificat médical **pour une première entrée en maternelle** (délivré par le médecin traitant ou le médecin de la PMI),
- ◆ Pour un enfant domicilié à l'extérieur de la Commune de CAMON : formulaire de dérogation scolaire rempli avec justificatif (l'imprimé est délivré par la Mairie de la commune de résidence) et signé du Maire de la commune de résidence.

**Seuls seront inscrits en maternelle les enfants qui sont nés en 2022.**

**Les enfants nés en 2023 ayant 2 ans révolus le jour de la rentrée, seront portés sur une liste d'attente et les inscriptions se feront suivant l'évolution des effectifs de chaque niveau au terme d'une réunion (entre les directrices des écoles maternelles et moi-même) qui aura lieu début septembre 2025.**

**L'entrée à l'école est une chose très sérieuse. Cette information a pour but de vous fournir un maximum d'éléments pour vous aider dans vos démarches.**

Jean-Louis PIOT,  
Adjoint aux écoles

## État-Civil



### NAISSANCES

Jade BADINGA GRAUX  
Cézanne VAQUEZ ANZIANI  
Mila DUPARCQ  
Edgar VERNE  
Khalil MEROUANI BAJUS  
Lina FARHAOUI  
Maëlia LEFEVRE  
Eléonore VAN OVERBEKE  
Sacha DELABROY BANAS  
Esmée DELATTRE CHAKARIAN  
Clarisse BOULARD  
Tony DUBAS  
Edouard COLIN LENOIR  
Colette BELVO



### DÉCÈS

Maryse THUILLIER née DAUTHIEUX  
Jean-Pierre GARATE  
Claude DOBENESQUE  
Jean BRUXELLE  
Gérard FLAGEOLET

Marcelle LESOING née WAVELET  
Laurence BAHEUX  
Ginette FRION née CANARDELLE  
Yolande POTEAUX née DÉSANGLOIS  
Marie BINET née GRONDIN  
Colette COLMAIRE née RÉTY  
Paule DUBLÉ née CŒUR  
Patricia HARLAUX  
Thomas RUBIGNY  
Hervés DELIGNY  
Monique PELTRET née DELENCLOS  
Jacques SANNIER



### MARIAGES

Simon DOYEN & Ludivine CARON mariés le 08 juin 2024 par Jean-Claude RENAUX

Jérèmy CÉSARO & Cindy DEVREESE mariés le 13 juillet 2024 par Jean-Louis PIOT

Pascal LEMAIRE & Sophie LANNOY mariés le 24 août 2024 par Jean-Claude RENAUX

Jean-Paul DETOISIEN & Véronique DELYILLE mariés le 28 septembre 2024 par Jean-Claude RENAUX

Julien FORSTER & Mathilde MALLET mariés le 05 octobre 2024 par Jean-Claude RENAUX



### Marché de Noël

**MARCHÉ de NOËL CAMON**

**21 DECEMBRE 2024**  
Sur la place de la mairie  
De 10h à 17h

**STANDS GOURMANDS**  
- Crêpes, Tartiflette, Vin chaud,... -

**MANEGE GRATUIT**  
à partir de 14h30

**ARTISANS CREATEURS**  
Séances photos avec photo chrome

Visite du **PERE NOEL**

**Tombola A gagner**  
1 QUAD électrique pour enfant  
A découvrir dans la maison du Père Noël

Organisé par **UCAPS Camon**  
Avec la participation de la Ville de Camon

### Village de Noël



La boîte aux lettres du Père Noël est installée sur Camon. N'oubliez pas, les enfants, de préciser votre adresse afin que le père Noël puisse vous répondre. Le manège offert par la municipalité sera présent du 21 décembre au 26 décembre 2024. L'inauguration avec le marché de Noël aura lieu le samedi 21 décembre 2024 à 14h00.

### Colis de Noël

Les colis de Noël des demandeurs d'emploi, des aînés et des personnes en situation de handicap seront distribués sur présentation du coupon, les 09 et 10 décembre 2024 de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 salle Louis Aragon.

### Spectacle de Noël des écoles



Le spectacle de Noël de fin d'année des écoles élémentaires offert par la municipalité a eu lieu les 03 et 05 décembre 2024. La Compagnie Nomades leur a présenté un conte de Noël : « Julie et le livre magique », qui a transporté petits et grands dans les féeries de Noël.

### SONDAGE : Mise en place d'une mutuelle communale

Une mutuelle communale est une complémentaire santé mise en place par une commune. La ville de Camon et son CCAS envisagent de vous proposer ce service dans le cadre de leurs rôles de proximité et de soutien social.

Les mutuelles peuvent représenter un coût élevé pour certains ménages camonois et la municipalité craint que plusieurs habitants n'y aient pas recours faute de moyens suffisants. Aussi, si suffisamment d'entre vous sont intéressés par ce dispositif, le CCAS aurait la possibilité de négocier auprès des compagnies d'assurances une couverture et une offre compétitive et attractive en termes de couverture et de prix. Il va de soi que la mutuelle qui sera recherchée ne demandera aucune limite d'âge, aucune condition de ressources et aucun questionnaire de santé à remplir.

Le partenariat que nous trouverons avec la mutuelle la plus avantageuse sera seulement ouvert aux Camonois et vous ne serez pas tenus d'y souscrire si vous n'y trouvez pas d'intérêt.

Toutefois, avant de se lancer dans cette procédure de choix d'une mutuelle, nous avons besoin de connaître l'ampleur des ménages camonois concernés. Nous vous remercions donc par avance de bien vouloir remettre le coupon suivant dans la boîte aux lettres de la mairie ou au CCAS.

**Laurent CUVILLIER,**  
Vice-président du CCAS.



#### Sondage mutuelle communale de Camon

- J'ai déjà une mutuelle
- Je n'ai pas de mutuelle
- Je suis intéressé par une mutuelle communale. Si oui, nombre de personnes dans le foyer : \_\_\_\_\_  
Âge : \_\_\_\_\_

Ce coupon est à retourner en mairie avant le 25 janvier 2025.



## Ateliers

Les inscriptions aux ateliers 2025 auront lieu à compter du 06 janvier auprès du CCAS au 03.22.49.65.72 ou par mail au [ccas@camon.fr](mailto:ccas@camon.fr). Les activités reprendront à compter du lundi 13 janvier 2025, selon le planning suivant :

- Les lundis de 10h15 à 11h15 - Sophrologie - salle Guy Fleuret - rue des Déportés.
- Les lundis de 14h00 à 16h00 - Mémoire - salle de réunion du CCAS - place du Général Leclerc.
- Les mardis à partir de 14h00 - Marche nordique - rendez-vous au stade - cours dispensés par l'US Camon athlétisme.

- Les mercredis et vendredis de 10h00 à 12h00 - A vos aiguilles - salle de réunion du CCAS.
- Les 2èmes et 4èmes jeudis du mois de 14h00 à 16h00 - atelier « café numérique » et « Facilotab » - salle de réunion au CCAS.
- Les jeudis à partir de 14h30 - Flash mob - salle Guy Fleuret - rue des Déportés.
- Les vendredis à partir de 14h30 - Gym - salle Gilbert Capron - rue Lucie Aubrac.



## Télé-assistance



Le service de téléassistance est désormais pris en charge par le Conseil Départemental de la Somme. Pour toute inscription ou radiation, il faut contacter dorénavant le service par mail :

- [teleassistance@somme.fr](mailto:teleassistance@somme.fr)
- [teleassistance80@tunstall.com](mailto:teleassistance80@tunstall.com)

## Tickets loisirs



Les vacances de Noël approchent, vous avez entre 14 et 21 ans. Votre quotient familial est inférieur à 951€. Les tickets piscine, cinéma et bowling sont à retirer au CCAS, muni de votre pièce d'identité et de votre justificatif CAF (nom, prénom de l'enfant et le quotient familial) du 02 décembre au 13 décembre 2024.

## Challenge : Collect'mobile



recyclage challenge

Collect'mobile

Un geste pour ma ville

Orange fait la promotion de sa filière de recyclage des mobiles usagés en s'appuyant sur les collectivités territoriales. Ce challenge a pour but de faire connaître et de développer la collecte des mobiles usagés auprès des habitants des collectivités participantes au niveau national. Nous vous invitons à déposer votre mobile usagé dans le collecteur au CCAS de Camon. La collectivité ayant collecté au poids le plus grand nombre de mobiles sera déclarée gagnante.

**Le challenge prendra fin le 15 janvier 2025.**

- 1er lot : 3 arbres d'ornement à planter,
- 2ème lot : 2 arbres d'ornement à planter,
- 3ème lot : 1 arbre d'ornement à planter.

## Collecte nationale de la banque alimentaire

Merci aux 14 bénévoles, aux membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, élus, et aux bénéficiaires de la banque alimentaire pour leur mobilisation le vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre 2024 au magasin Intermarché de Camon.

Les dons ajoutés aux denrées fournies par la banque alimentaire et Intermarché seront distribués aux 94 allocataires. Les distributions ont lieu le mardi matin deux fois par mois.

Merci aux généreux donateurs.



COLLECTER



DISTRIBUER



ACCOMPAGNER



NOURRIR

Françoise ROUSSEL,  
Adjointe à la famille



La Parole  
Est À Vous

## Les Virades de l'Espoir



Depuis 1996, les virades de l'Espoir se sont installées à Camon pour aider l'association « Vaincre la mucoviscidose » à lutter contre cette maladie en organisant diverses manifestations pour récolter des fonds pour des nouveaux traitements et améliorer la vie des malades. Nous avons fait une grande fête de trois jours entourés de bénévoles motivés, fête locale et nationale qui a toujours lieu le dernier week-end de septembre.

Cette année encore, les virades de Camon ont attiré beaucoup de participants et le soleil est venu nous aider. Nous tenons à remercier tous les bénévoles, participants, commerçants et artisans sans qui rien ne serait possible.

Merci à vous et rendez-vous l'année prochaine.

**Jean-Marc MORTEL,**  
Président de la délégation de Camon

### Lectures spectacles



#### « Verve avec un grand V »

La Compagnie P14 vous invite à découvrir l'humour au féminin avec cette forme fantaisiste et visuelle. V comme Verve, V comme Vulve, V comme Vagin, V comme viens on va s'marrer. L'humour féminin n'est pas toujours rose, l'humour des femmes peut être noir, grinçant, décalé, loufoque, absurde, politique et intelligent. Peut on rire de tout avec une blonde ? Peut on rire de sa femme ? Est-ce qu'une femme drôle, c'est vraiment drôle ?

On vous propose de balayer tout cela d'un revers de faux-cil, et de venir rire à Camon. Alors dénichons l'humour des femmes et venez le **26 janvier à 15h00 à la salle Louis Aragon**. (réservation en Mairie au 03.22.49.30.00). **Tarif : 8€**

Voilà une lecture spectacle qui promet d'être colorée et originale grâce à la création d'Arnaud Beaudry mais aussi piquante et loufoque avec le verbe de Mylène Gueriot.

Nicole CHATELAIN,  
Adjointe à la culture

### Chés Cafouilleux



L'association « Chés Cafouilleux de Camon » a organisé une journée arrachage Jussie, le samedi 2 novembre 2024. Après une journée de travail, ils ont récolté 1,5 tonne de plante invasive. Nous remercions les Cafouilleux pour leurs différentes actions afin d'améliorer et de préserver le cadre de vie du site, ainsi que pour la réfection de la berge de l'étang au Marais des Bœufs.

### Hommage

Les élus d'Amiens Métropole ont à nouveau rendu hommage à Daniel GOUIN, président de l'US Camon athlétisme, décédé brutalement au printemps dernier, en votant la dénomination d'une piste d'athlétisme à son nom au stade Lucien Jovelin.

### Expression de l'opposition

Non communiquée à ce jour./.

### Recensement Citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Il faut alors se présenter à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

### Changement de nom

La bibliothèque Pierre Garnier s'appellera désormais Ilse et Pierre Garnier, du nom de son épouse, cofondatrice de la poésie spatialiste avec son époux.

**15 décembre 2024** : repas des aînés.

**10 janvier 2024** : vœux du Maire

**16 janvier 2024** : Goûter UNRPA, salle Aragon

**01 et 02 février 2024** : Salon des artistes locaux Salle Louis Aragon.

**15 mars 2024** : Opération « Somme Propre »



#### VIVRE CAMON

Bulletin d'information municipale  
Responsable de la publication :  
Jean-Claude Renaux  
www.camon.fr  
Impression IRG  
Conception : Com'une Idée  
Réalisation : Mairie de Camon

#### Mairie de CAMON

Place du Général Leclerc  
BP 20002  
80334 CAMON Cedex  
Tél. : 03 22 49 30 00  
Fax : 03 22 49 30 09  
Horaires d'ouverture au public :  
Du Lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h